

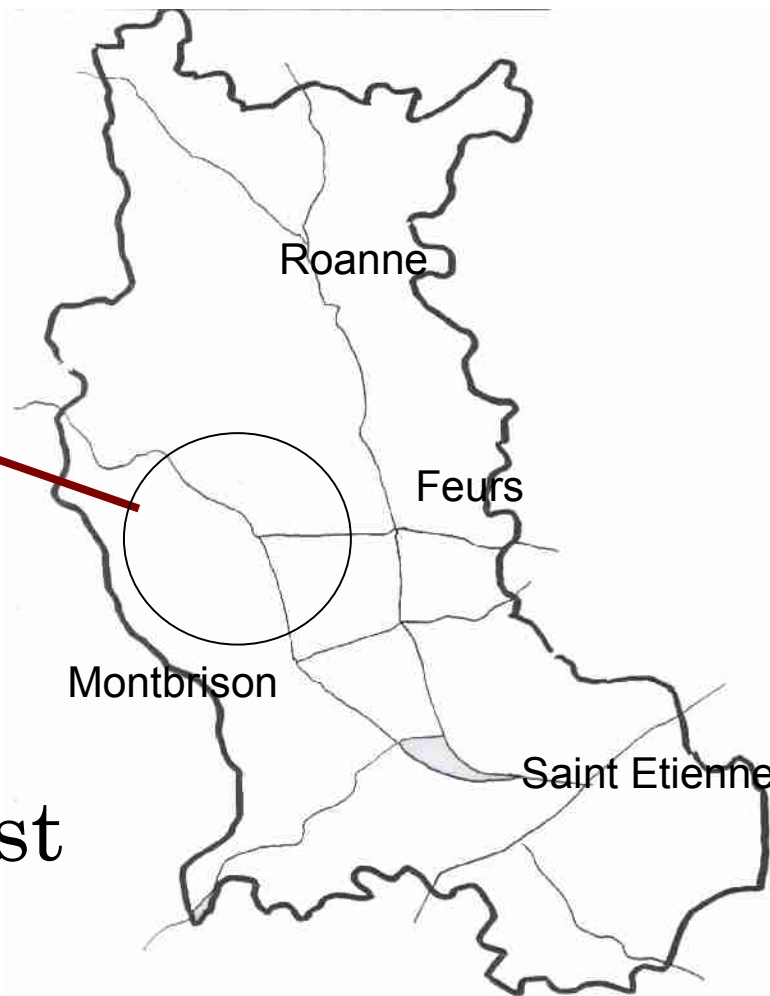
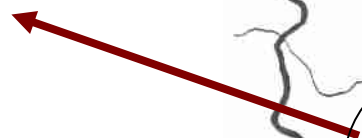


Créée par arrêté préfectoral
le 20 décembre 1995.

Cérémonie des voeux

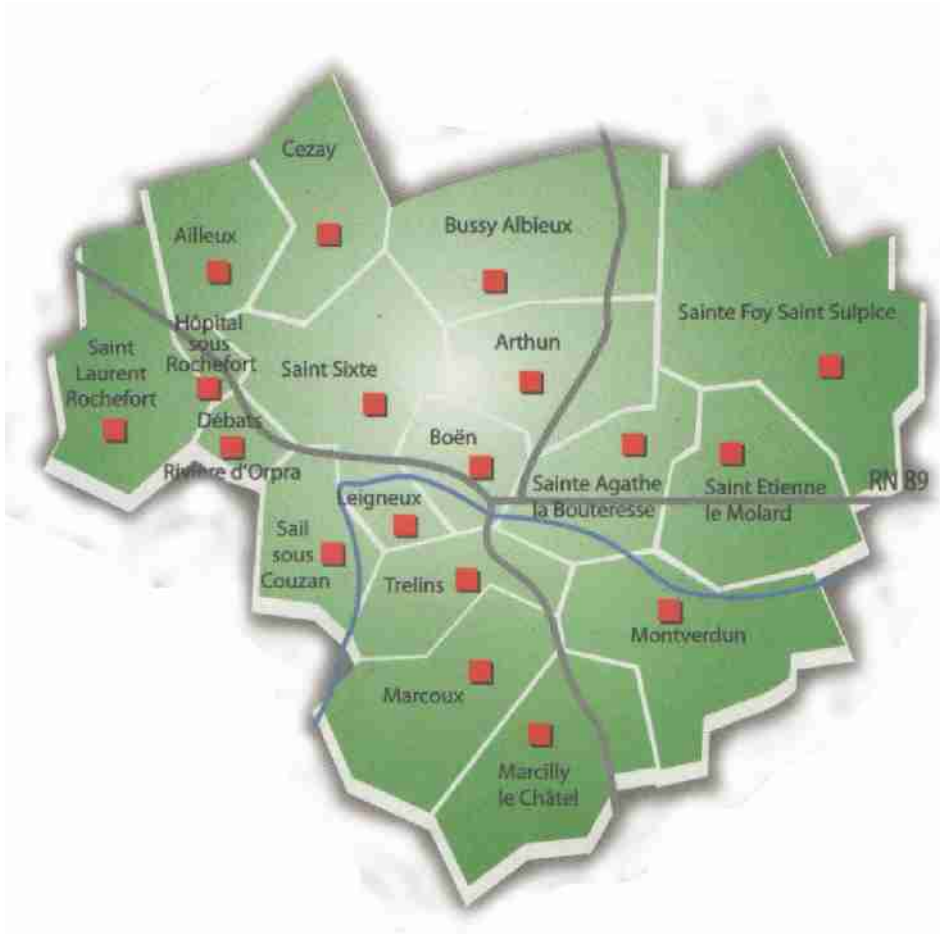


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays d'Astrée



Territoire situé à l'Ouest
du département de la
Loire, à égale distance de
Clermont Ferrand et de
... Saint Etienne

Cérémonie des voeux



... la Communauté
de Communes
comprend :

- 18 communes,
- 11 475 habitants
(recensement
1999),
- 21 943 hectares.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pays d'Astrée

Extraits des statuts :

Cérémonie des voeux

La Communauté de Communes défend les intérêts communs aux 18 communes

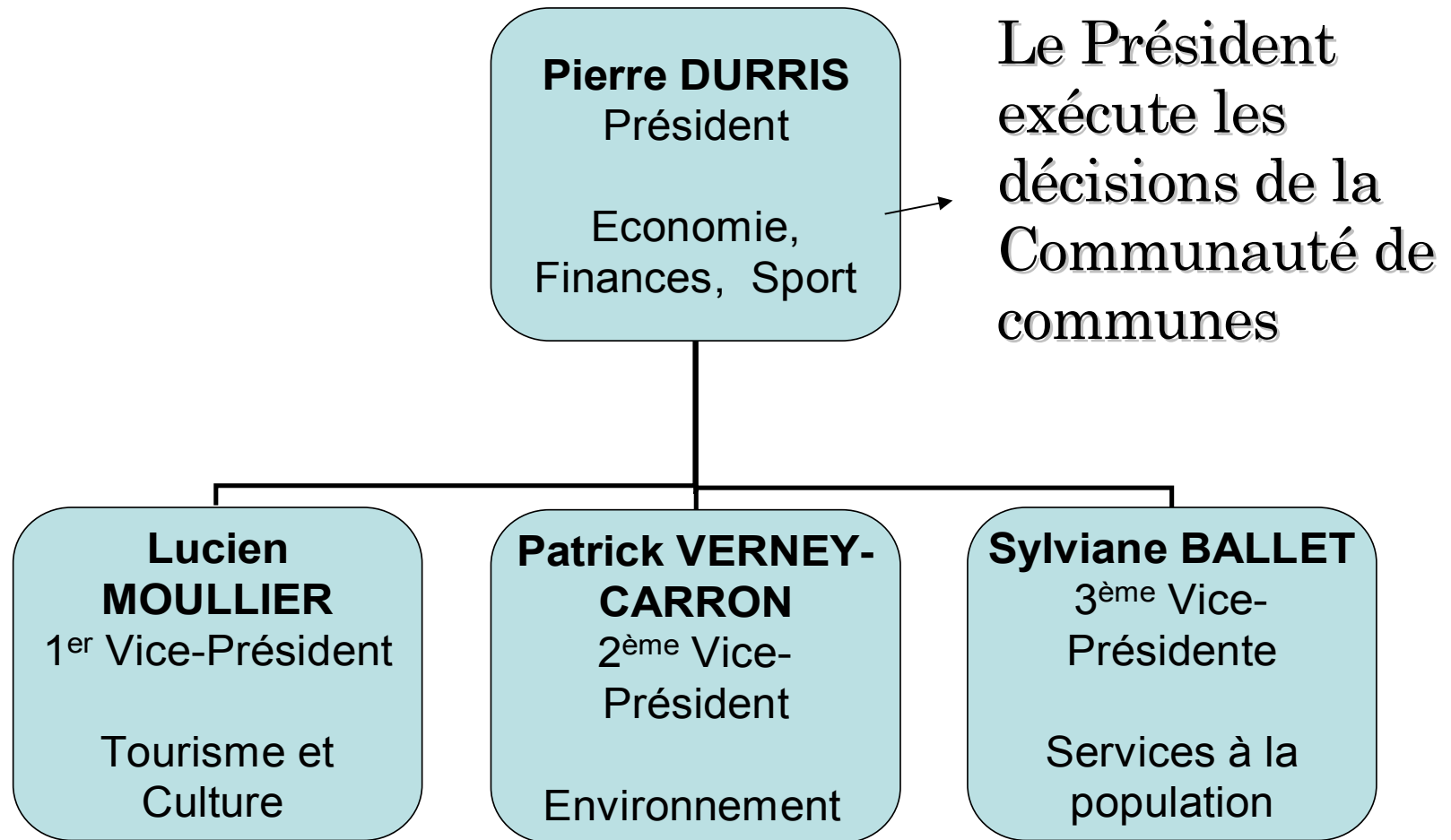
dans les domaines suivants :

- Développement économique ;
- Aménagement de l'espace communautaire ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ;
- Habitat ;
- Tourisme, culture, loisirs ;
- Services à la population.

L'organisation de la Communauté de communes du Pays d'Astrée



Organisation politique



La Communauté de communes comprend :

- Un conseil communautaire composé de 52 délégués communautaires titulaires et 28 suppléants : instance qui prend les décisions,
- Un bureau communautaire comprenant 23 membres, qui propose les projets au Conseil communautaire,
- Des commissions et des groupes de travail, qui travaillent sur des propositions d'actions et de projets.

Organisation du personnel

Patricia FAYE-CHAZAL Directrice Générale des Services

Christine DOMERGUE Agent de développement économique et adjointe

Isabelle MARCOUX Responsable des finances et du personnel

Valérie DEVEAUX Agent de développement tourisme et crèche

Dorine NOTTIN Chargée de mission services à la population

Denise VOLDOIRE accueil, standard, réclamations ordures ménagères

Gilles FOURNY Responsable du complexe sportif

Muriel BARTHOLIN-PERRET

Sébastien GAUDARD

Yvette RAYNAUD

- 10 agents
pour 8,5 ETP équivalent temps plein

- + Blandine Essertel en contrat
d'apprentissage Master Conseil en
Développement sur l'année 2007

Les réalisations :

Cérémonie des voeux



1. Economie

- **Le Parc d'Activités de Champbayard :**



Bénéficie du Label Qualité Loire.
6 ha disponibles et équipés.

7 entreprises installées sur le Parc d'Activités réunissant 29 emplois : AVIA, MDAO, Les Porcs du Forez, Les jardins de Santé, La Pietra, SC Alu, Air et Chaleur d'Aujourd'hui



• Ateliers partagés :



2 bâtiments, destinés à accueillir des entreprises artisanales en création ou en développement,
2 000 m² à la location en ateliers de 300 m², sur le Parc d'Activités de Champbayard .

Quelques chiffres sur le Parc d'Activités :

- Coût des travaux d'aménagement de la zone :
1 377 000 € HT
Subventions obtenues : 51 % (Europe, Etat, Région, Département)
- Coût total de la construction des ateliers partagés (2 bâtiments) : 923 000 € HT.
Subventionnés à 56 % (Europe, Département)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pays d'Astrée

de développement économique

- Conseil et information aux entreprises du territoire,
- Accompagnement des porteurs de projets et entreprises en création,
- Actions en faveur de l'emploi, de l'insertion et de la formation à travers l'intervention de la Maison des Services des Monts du Forez, Plan Local d'Insertion par l'Emploi, Mission Locale du Forez.

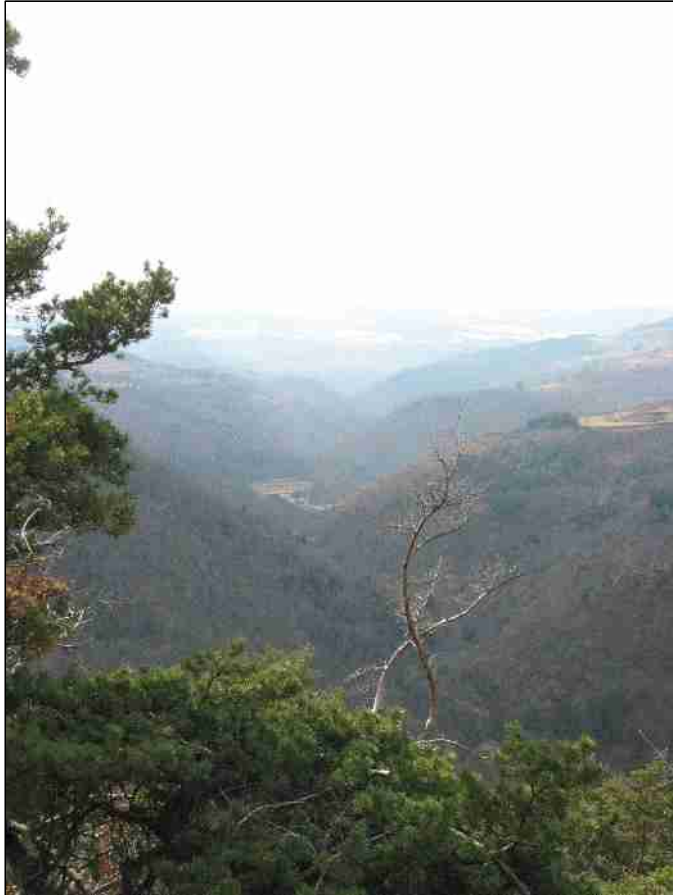
L'Opération de Redynamisation de l'Artisanat et du Commerce (ORAC)

- Opération mise en place par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, en partenariat avec le Conseil Général, la Chambre de Commerce et de l'Industrie et l'Etat.
- Aides financières à destination des artisans et commerçants pour aider à leur développement : aide à la communication, au conseil, à l'investissement.

- Bilan de l'ORAC sur le Pays d'Astrée :

Dépenses globales : 293 291 €

Subventions globales : 62 260 €



2. Aménagement de l'Espace

Cérémonie des voeux

• La « Charte de Territoire » :

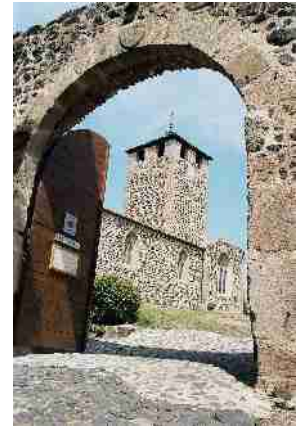
Adoptée le 9 juillet 1999.

Trois orientations en découlent :



1. Un pays où les activités industrielles, commerciales et artisanales sont bien présentes.

2. Un pays dont la vocation touristique sera affirmée.



3. Un pays agréable à vivre et où venir habiter.

Cette charte a permis de prévoir à 5 ans les projets de développement structurants à réaliser, les modalités de fonctionnement à privilégier.

En 2004, elle a fait l'objet d'une évaluation interne et elle guide encore aujourd'hui la politique générale de la communauté de communes

• Contrat de Développement de Pays Rhône Alpes des Pays du Forez (CDPRA)

La Communauté de Communes a porté la mise en place de ce contrat jusqu'à la création du syndicat mixte des Pays du Forez

Procédure contractuelle avec le Conseil Régional Rhône-Alpes et l'Etat

Aide financière aux porteurs de projet publics et privés pour des actions de développement précises

• Le Plan Paysager intercommunal

Adopté en 2005, il a permis la mise en place des permanences gratuites de l'architecte conseil du Conseil Général pour informer les particuliers sur leur projet d'habitation

Il permet de bénéficier des aides aux travaux de valorisation architecturale et paysagère du Conseil Général

Il a permis de mettre en œuvre une opération façades, en lien avec l'OPAH, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat



3. Environnement

Cérémonie des voeux

- Traitement et élimination des déchets ménagers : ramassage des ordures ménagères, collecte sélective et déchèterie
- Sensibilisation à l'environnement des scolaires (l'école de St Etienne le Molard a obtenu le label Eco-Ecole)
- Mission confiée au CILDEA centre d'initiatives locales pour le développement de l'emploi et des activités par l'intermédiaire de Fred Marteil

- **Adhésion au Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lignon :**
 - Contrat de rivière du Lignon
 - Service Public de l'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.)

• La déchèterie intercommunale de La Presle :

- Mise en service au 1^{er} juillet 1998
- coût de construction : 300 020 € HT
- subventionnée à 79,30 % (Europe, Etat, Région, Département)



Cérémonie des voeux

• La collecte sélective en 33 points d'apport volontaire

- Mise en service en juillet 2000
- Coût des installations 158 642 € HT
- Subventionnée à 72,5% (Région, Département, ADEME)





4. Habitat

Cérémonie des voeux

En complémentarité avec le Plan Paysager intercommunal, mise en place de différentes actions d'amélioration du cadre de vie et de l'habitat :

- l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) Forez Nord vise à l'augmentation et à l'amélioration du parc locatif
- Aide aux travaux de rénovation de façades sur les secteurs prioritaires

Bilan de l'OPAH sur le territoire du Pays d'Astrée en 2005 :



- 120 logements améliorés;
- 244 766 € de subvention pour 1 092 728 € H.T. de travaux.

Bilan de l'opération façades (depuis 2005):



Avant



Après

- 13 dossiers de rénovation de façades correspondant à 28 903 € de subvention et 143 336 € de travaux.
- Plus de 30 personnes rencontrées par le CALL PACT.
- La majorité des travaux sont effectués par des entreprises locales.



5. Tourisme, culture et loisirs

• L'Office de Tourisme :

- En finançant l'Office du Tourisme du Pays d'Astrée, la Communauté de Communes met en place sa politique de développement touristique : information, promotion, développement de circuits de randonnée pédestre.

- L'Office du Tourisme regroupe l'ensemble des opérateurs touristiques (hébergeurs, restaurateurs, ...).
Cérémonie des voeux



Office du Tourisme du
Pays d'Astrée - Boën



Point d'informations
touristiques - Sail

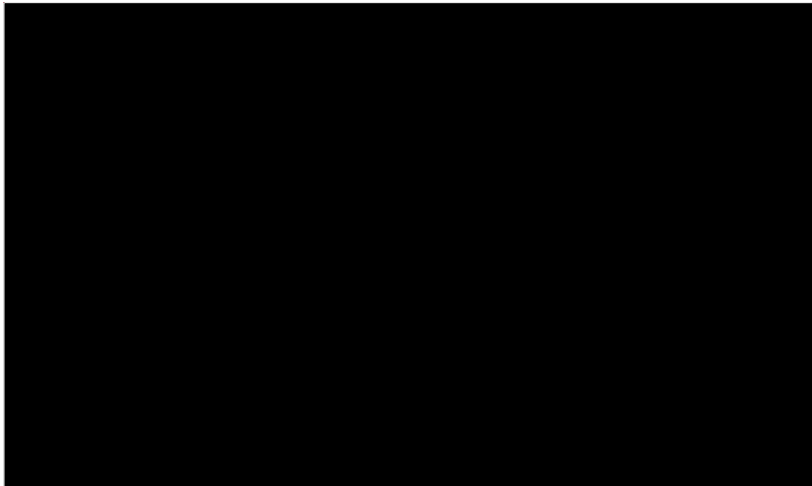
• Valorisation de « L'Astrée » :

-Création de circuits de randonnée pédestre,
« les Chemins de L'Astrée » 3 circuits aujourd'hui:
le Chemin de Bélizar (Marcoux), le Chemin
d'Amasis (Marcilly le Châtel) et le Chemin de
Céladon au Grand Pré (St Etienne le Molard).



- Le mythe arcadien en Europe :

La Communauté de Communes est le coordinateur des actions mises en œuvre en partenariat avec Weimar (Allemagne) et Tégée (Grèce) et cofinancées dans le cadre de l'appel à projets Culture 2000



Cérémonie des voeux

• Programmation culturelle

Spectacles organisés en partenariat avec la Comédie de Saint-Etienne :

- en 2004 « La cantatrice chauve »
- en 2005 : « Lux in ténébris »
- en 2006 : « Une saison chez les Cigales »
- le samedi 21 avril 2007 à 20 h 30
« les Papillons de nuit », aux gymnases à Boën

• Le Château de Goutelas :

Propriété de la Communauté de Communes depuis le 1^{er} janvier 2005

Achèvement du programme de modernisation et d'extension du Château entrepris par le syndicat avec la construction de la Salle des 7 devises et de la Cour des Arcadies.

Coût des travaux : 504 000 € HT.



Cérémonie des voeux



• Le complexe sportif :

- Construction d'une salle de sports intercommunale (plateau omnisports et salle de gymnastique)

Coût de la construction

1 600 000 € HT

subventionnée à 62,30 %

Matériel sportif :

120 200 € HT

subventionné à 40 %



- Mise à disposition du gymnase pour les associations et les écoles, avec prise en charge des frais de transport pour les primaires.

Coût du transport 6 800 € TTC pour 2005-2006 (550 élèves concernés), 9 400 € TTC en prévisionnel pour 2006-2007.



• Organisation du « Forum intercommunal des associations » :

En 2006, plus de 30 associations locales ont participé au forum, créé par la commune de Boën



• **Piscine de Feurs en Forez**

- Prise en charge des frais de fonctionnement et de transport des élèves de primaires

420 élèves sur 2005-2006 pour un coût global de 34 000 €

Prévisionnel pour 2006-2007 de 52 000 €



Cérémonie des voeux





6. Services à la population

Cérémonie des voeux

• *Actions en faveur de la petite enfance et de l'enfance dans le cadre de contrats :*



- Création du relais Petite Enfance pour les 0/4 ans, lieu ressources pour les parents et les assistantes maternelles ;
- Mise en place de 5 accueils périscolaires ;
- Organisation d'un centre de loisirs intercommunal pour les 4 /12 ans MJC;
- Soutien aux autres structures organisatrices de centres de loisirs en juillet (Amicale laïque, AFR, MJC).

• Actions en faveur de la jeunesse dans le cadre de contrats :

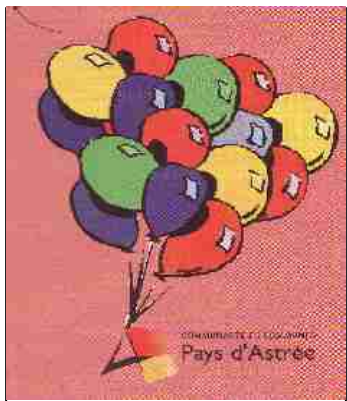
- Animation du secteur 10/13 ans en lien avec l'animatrice du collège et de l'APIJ Association Pour l'Intercommunalité des Jeunes ;



Animation du secteur 13/18 ans confiée à l'APIJ (espace-jeunes, soirées, sorties, séjours, chantiers jeunes bénévoles, groupe vidéo)

- Actions en faveur de *l'enfance et de la jeunesse* dans le cadre de contrats :

- Mise à disposition de matériel pédagogique et sportif, pour les scolaires et les associations ;



- Édition d'un guide des activités sportives et culturelles ;
- Contes et lectures d'albums dans les écoles, les bibliothèques du territoire ;
- Partenariat avec l'Esplanade pour la décentralisation de spectacles jeune public ;
- Soirées/débats sur la parentalité.



• Quelques chiffres en 2006 :

- Le Relais Petite Enfance c'est :

129 assistantes maternelles en activité sur le territoire

301 personnes accueillies lors des permanences (dont 182 parents et 89 assistantes maternelles)

57 personnes au spectacle de Noël

135 enfants, 55 parents et 30 assistantes maternelles accueillis lors des temps collectifs

10 assistantes maternelles formées aux gestes de premiers secours et 40 d'ici à 2009

- Le Centre de loisirs intercommunal :

26 jours de fonctionnement

25 enfants en moyenne par jour

200 enfants inscrits

- Les espaces-jeunes:

139 séances en espaces-jeunes

5.5 jeunes par séances

62 jeunes inscrits

Création d'un espace public numérique

En partenariat avec la Communauté de Communes des Montagnes du Haut Forez, dans les locaux de la Médiathèque municipale à Boën

5 postes informatiques en usage collectif

1 poste informatique en libre accès individuel

51 000 € de coût d'acquisition

et d'aménagement dont

30 000 € pour la communauté

Subventionné à 66%

(Département et Europe)



• Soutien à l'école de musique du Pays d'Astrée

L'école est considérée d'intérêt communautaire, sa vocation étant l'accès à la pratique musicale associée à la diffusion sur le territoire des 18 communes.



Cérémonie des voeux

Les projets ...

Cérémonie des vœux

• Au complexe sportif

- Gymnase communal de Boën, mis à la disposition de la Communauté de Communes pour une gestion unique des 2 structures

Travaux de réfection du chauffage, de l'électricité, sonorisation et occultation.

- Mur d'escalade :

Plus grand mur d'escalade de la Loire. Possibilité de compétitions départementales, régionales, et même nationales (sous forme d'« open »).

Coût prévisionnel de l'équipement : 222 355 € HT
(subventionné à 72,55 %)

- Création d'une structure multi accueil de la petite enfance :



- La structure réutilisera l'ancien bâtiment existant de la chapelle de Ste Agathe la Bouteresse ;
- Superficie totale de 353 m² ;
- Destinée aux enfants de 0 à 6 ans ;
- Capacité de 20 places en accueil régulier, occasionnel, d'urgence mais aussi pour les enfants porteurs de handicap ;
- Le Relais Petite Enfance sera intégré à la structure (60 m²).
- Coût prévisionnel des travaux : 773 814 € HT

• **Les nouveaux locaux du siège administratif :**



- Situés rue de Roanne à Boën ;
- Acquisition en date du 20 décembre 2006 ;
- Correspond à l'évolution de la Communauté de Communes ;
- Regroupement des services de la Communauté de communes pour une meilleure visibilité et lisibilité .

• **Le nouveau marché ordures ménagères et collecte sélective :**

- Attribution dans le cadre d'une commande groupée avec la Communauté d'Agglomération Loire Forez et la Communauté de Communes de Feurs en Forez
- Mise en place sur notre territoire à partir du 1^{er} mai 2007
- Collecte sélective en porte à porte, sauf pour le verre
- Prestataire : VEOLIA Propreté

• Extension du Parc d'Activités de Champbayard :

- Acquisition de la propriété POPIN
- Surface supplémentaire de 1,8 hectares de terrain
- Au total, c'est 20 hectares de terrain dont 7,8 hectares équipés et immédiatement disponibles
- Pour une meilleure commercialisation du Parc d'Activités

- 400^{ème} anniversaire de la première publication de *L'Astrée*
- Projet d'élaboration d'un guide des circuits de randonnée pédestre.
- Projet de signalisation des entrées de territoire et entrées de communes
-

Cérémonie des voeux